

*Immigration—Loi*

● (1640)

Selon moi, il serait extrêmement prudent de notre part d'examiner de très près ces trois amendements et notamment les motions n<sup>os</sup> 29 et 34 qui parlent de l'engagement que nous avons pris en tant que pays à l'égard de la Convention de Genève. A mon avis, il serait fort peu avisé de notre part de nous écarter de ces engagements et de permettre que des gens soient renvoyés d'un côté et de l'autre comme s'il s'agissait de simples boules d'un flipper. Personne ne veut vivre ainsi; personne ne veut être rejeté de tous les côtés et incapable de se trouver un pays d'adoption.

En tant que société privilégiée, nous sommes tenus de nous assurer que les divers pays du monde ne se renvoient pas continuellement les réfugiés. Si nous le faisons, nous ne réglerons pas le problème. Nous ne faciliterons pas la vie aux prochaines générations de Canadiens. Le problème a une portée internationale et il faut trouver une solution internationale. Si nous nous renvoyons continuellement les réfugiés, en l'an 2000, le député de York-Ouest sera encore aux prises avec ce problème non résolu.

Profitons de l'occasion, dans le cadre de l'engagement international prévu aux termes de la Convention de Genève pour prendre les mesures qui s'imposent. Donnons l'exemple aux autres pays. Ne leur donnons pas l'impression que le Canada a adopté le projet de loi C-55, ce qui leur donnera des raisons d'adopter des mesures identiques. S'ils le font, nous créerons un couloir international de portes fermées et tous les pays renverront les réfugiés à la porte suivante au bout du couloir où on leur donnera la même réponse. Au bout du couloir se trouvera un être humain complètement frustré et désespéré qui sera prêt à tout pour sauver sa tête et qui engraissera davantage les conseillers en immigration immoraux qui cherchent à profiter du désespoir humain.

Marchons la tête haute. Si le gouvernement veut violer la Convention de Genève, qu'il le fasse courageusement au lieu d'agir en catimini.

**M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor):** Madame la Présidente, il y a longtemps que je n'étais pas intervenu à la Chambre en éprouvant un tel sentiment d'incertitude et de chagrin. Je n'arrive toujours pas à croire que le gouvernement va prendre les mesures qu'il propose. Depuis trois ans, j'ai pu constater que les ministériels sont pour la plupart des députés tout à fait respectables déterminés à examiner à fond et de façon rationnelle les problèmes qui se posent.

Je ne puis pas croire que ces mêmes députés essaient de faire adopter à la Chambre des communes un changement fondamental et profond dans la façon dont notre pays traite certains ressortissants les plus pauvres et les plus démunis de la communauté mondiale. Ils cherchent à faire adopter ce projet de loi sans aucune déférence envers les nombreuses personnes qui auraient aimé prendre part aux délibérations du comité, mais auxquelles on a dit que ces mesures devaient être adoptées rapidement car il existait une situation d'urgence nationale créée par l'arrivée des 174 Sikhs.

Les Canadiens jugeront le gouvernement sur ses actes. Il faut s'y attendre d'après les paroles de cette femme de Nouvelle-Écosse citées dans le *Globe and Mail* de ce matin qui dit que les gens de son village ont décidé de faire des sandwiches au beurre d'arachide et d'essayer d'agir comme des êtres humains.

C'est ce que devrait faire la Chambre des communes d'un des pays les plus fortunés, les plus riches et les plus vastes au monde. Nous devrions nous pencher sur le sort des peuples du monde. Au lieu de rendre l'accès à notre pays très difficile pour les réfugiés, nous devrions considérer la situation dans laquelle se trouvent ces gens et faire preuve de charité, d'humanité et d'ouverture d'esprit.

Je pourrais vous parler des choses que j'ai vues dans le monde. J'ai vu des camps de réfugiés en Somalie où les gens doivent faire pousser de quoi faire vivre des familles plus nombreuses que la famille moyenne canadienne sur une acre et demie de terre. Je pourrais parler des plaines du Népal où des gens ont été obligés de cultiver les terres agricoles les plus arides qu'on puisse trouver pour y faire pousser de quoi survivre. Je pourrais parler des gens des pays d'Afrique occidentale qui vivent tellement les uns sur les autres qu'il leur est presque impossible d'obtenir le minimum vital. Je pourrais parler des gens de la région de Kisumu, au Kenya, où une famille de 20 personnes doit vivre en moyenne du produit de deux à trois hectares. Il n'est pas étonnant si, dans le monde entier, des gens essaient d'améliorer leur sort, tout comme mes ancêtres ont tenté de trouver une région du monde où ils pourraient se bâtir un avenir au lieu d'être condamnés au désespoir.

● (1650)

Je pourrais vous parler de l'Éthiopie et de la Namibie et de la situation créée là-bas par l'oppression du gouvernement. Je pourrais vous parler de la dévastation causée par les Sud-africains dans le sud de l'Angola.

Le fait est que notre pays offre des possibilités et un potentiel considérables. Nous devrions souhaiter la bienvenue à un grand nombre des habitants du monde qui font face à un désespoir à peine imaginable. C'est le genre de désespoir que nous avons constaté en Éthiopie, qui a fait pleurer mes électeurs et les a incités à envoyer des chargements entiers de grain à ces réfugiés. La mesquinerie et le manque total de générosité du gouvernement ne reflètent nullement l'attitude des Canadiens.

Au contraire, on constate dans notre pays une formidable générosité d'esprit chez les gens ordinaires. C'est une générosité d'esprit qui nous porte à contribuer généreusement au développement, à l'oeuvre missionnaire et à l'envoi de secours alimentaire chaque fois qu'il se produit une catastrophe dans une région du monde. C'est le vrai Canada. C'est le Canada que le gouvernement, dans son égarement a oublié au point de présenter cette mesure législative qui propose des moyens compliqués, sournois et dangereux de garder les gens à l'extérieur de notre pays.

Ces gens devraient avoir au moins la chance de présenter leur demande à une Commission de détermination du statut de réfugié. Ceux qui ont réussi à se rendre dans notre pays devraient avoir au moins la chance d'obtenir une audience équitable comme notre pays en a toujours offerte aux réfugiés. Pourtant, les articles que mes collègues tentent de faire amender n'offrent pas ce traitement équitable. J'exhorte la Chambre à manifester, au moins sur ces points mineurs, la générosité d'esprit et le sens de la justice qu'on trouve chez les vrais Canadiens.